



Vie du Site d'Ollioules

Vestiaires

Alors que la **CFE-CGC** avait proposé de créer des vestiaires dans l'espace Keller, puis insisté sur la nécessité d'agrandir les vestiaires prévus dans le F5, la direction réfléchit à la création d'un second vestiaire hommes au sous-sol de l'emprise principale pour l'année 2026. La direction a également réalisé des travaux sur la ventilation des vestiaires et les bénéfices s'en font déjà ressentir.

Plan du Site sous Navista

Ollioules est le seul site (avec Paris) à ne pas avoir le plan de ses emprises à disposition des collaborateurs sous Navista. La **CFE-CGC** a proposé deux versions de plans (avec et sans marquage des zones). La sureté a déjà fait son retour, nous attendons celui de la direction du site.

Sécurité des opérations de manutention

Bien que l'emprise principale du site d'Ollioules ne soit pas classée comme site industriel, nous observons une augmentation significative des activités de manutention, notamment avec l'arrivée des plateformes de Bagneux et les modifications fréquentes des plans des plateformes. L'intensification de ces activités auxquelles le personnel de notre site n'est pas coutumier soulève des préoccupations en matière de sécurité au travail. Une lettre a donc été adressée à la direction du site et au responsable SSTE présentant les propositions de la **CFE-CGC** pour remédier à ces situations à risque et garantir la sécurité de tous.

Le Savez-vous ?

Les salariés désireux de participer à des stages ou sessions exclusivement consacrés à la formation économique, sociale et syndicale, organisés par des centres ou instituts spécialisés peuvent obtenir un congé rémunéré de **douze jours par an** (Articles L. 2145-5 et suivants).

Pour les adhérents de la **CFE-CGC**, c'est un catalogue d'une vingtaine de formations accessibles gratuitement et avec prises en charge des frais, allant de formations juridiques à des formations relatives au développement des compétences personnelles qui sont proposées.



Salles de réunion Keller

Lors des différents groupes de travail sur l'aménagement de l'espace Keller, la **CFE-CGC** a insisté sur l'intérêt d'aménager l'espace au profit de tous les collaborateurs et pas seulement les IRP et le CSE.

L'aménagement final a été réalisé avec d'autres priorités mais la direction a tout de même accepté de mettre à disposition les deux salles de réunion, celle du CSE et celle de Naval-U.

Vous pouvez contacter, les assistantes DRH ou Direction de site pour la réservation de l'une de ces salles (la priorité restant au CSE et à Naval-U).

Employé supplémentaire au CSE

Le nombre d'employés du CSE est dimensionné pour 1200 personnes. Lors du CSE extra sur le budget du CSE, la **CFE-CGC** a demandé l'embauche d'un quatrième employé ou d'une alternance dû à l'augmentation à 1900 collaborateurs rattachés à Ollioules et au changement de règlement du code du travail (fin des discriminations sur l'ancienneté pour avoir accès au CSE).

Malheureusement, même si le budget le permettrait, la **CFE-CGC** n'a pas obtenu gain de cause et seul le remplacement d'un départ à la retraite est prévu.

EPI

La gestion des EPI est un irritant continu. La **CFE-CGC** a rencontré les équipes de la Gestion du Site (Merci à eux pour leur disponibilité). Il en ressort que les stocks minimaux avant la prise de nouvelles commandes seront augmentés. Pour gagner de la place, il a été proposé par la **CFE-CGC** de distribuer les chaussures de sécurité basses (interdites sur chantier) via la conciergerie. Affaire à suivre ...

La **CFE-CGC** rappelle que les collaborateurs ont la possibilité d'obtenir deux bleus personnels. Rapprochez vous de vos représentants locaux pour connaître la démarche à suivre.

Compte-rendu
en ligne

Document
non disponible
en ligne

Réconcilions performance et bien-être au travail

Vos élu(e)s et représentant(e)s syndicaux

P. Nicolas (DS)
P. Philippe
M. Leïla

A. Audrey (DS)
S. Stéphanie
G. Nathalie

S. Lucky (DS)
C. Estelle
C. Benjamin

P. Pascal
D. Sébastien
B. Céline

J'adhère

